Mise en place d'un fonds de pension dans l'espace FANAF

25 Juin 2015

Michaël DONIO

Partner du pôle Actuariat

Tel: +33 (0) 1 80 05 96 90
Mail: michael.donio@sia-partners.com

Fodé KEITA

Directeur Général SYRAVIE

Tel: +33 01 64 66 15 15
Mail: fode.keita@syravie.com

Sommaire

1 Présentation du projet

2 Position de l’offre de la FANAF dans le marché africain

3 Problématiques techniques et défis à surmonter

4 Questions en suspens et prochaines étapes

2

1

Section

Présentation du projet

3

Section 1

Présentation du projet

1.1. Contexte

1.2. Fonctionnement technique du fonds

1.3. Organisation du fonds

4

Présentation du projet

Contexte et enjeux du projet

Contexte

Le régime de retraite par répartition

- Les régimes nationaux d'assurance vieillesse dans les pays membres de la FANAF adopte ce type de régime
- Ces régimes font appel à la solidarité intergénérationnelle
- la retraite apportée n'est pas toujours suffisante pour subvenir aux besoins des retraités

Le vieillissement de la population

- Des réformes sur les régimes de retraite sont en cours pour compenser les potentiels déséquilibres techniques
- Des tendances de déséquilibre démographique et technique des régimes de retraite par répartition sont observés au sein des régimes africains

Projet de la FANAF

Pour augmenter le niveau des retraites des professionnels des métiers de l'assurance en Afrique, la FANAF a pris la décision de mettre en place un système de retraite complémentaire :

- **Par capitalisation**
- **Via un fonds de pension**
- **Pour le personnel des sociétés membres de la FANAF**

5

Section 1

Présentation du projet

1.1. Contexte

1.2. Fonctionnement technique du fonds

1.3. Organisation du fonds

6

Présentation du projet

Fonctionnement du fonds

Type du régime	• Le fonds fournit **un supplément de retraite** à ses participants • Il s'agit d'un régime de retraite **en points** : chaque cotisation versée génère des points de retraite inscrits dans un compte retraite individuel
Cotisation	• Chaque société adhérente fixe librement le taux de cotisation par collège assuré avec **un minimum égal à 6%** du salaire • **Le rachat de carrière est autorisé** via des versements exceptionnels durant une ou plusieurs années • Un retard dans le paiement de cotisation **entraîne le paiement de majoration de retard** • Le compte retraite d'un participant est unique quel que soit son employeur
Liquidation	• **Le cumul des points de retraite** inscrit au compte retraite est transformé en pension au départ à la retraite • L'âge de retraite du régime est **60 ans** • Le départ effectif à la retraite correspond à l'âge de liquidation des droits des régimes légaux • Un départ à la retraite avant ou après l'âge de 60 ans entraîne, respectivement, **une réduction ou une majoration de la pension**
Réversion et Prévoyance	• Au moment du départ à la retraite, chaque personne indique son choix de pension **avec ou sans réversion** à un conjoint ou des conjointes • Le choix de réversion entraîne **une réduction de la pension** selon une table prédéfinie. • **En cas de décès** avant le départ à la retraite, il est prévu le paiement d'**un capital égal à un capital minimum.** Il est envisagé une garantie prévoyance égal à **un an de salaire en cas de décès avant le départ à la retraite** • Les paiements du fonds de pension sont réalisés uniquement par **virements bancaires**

7

Section 1

Présentation du projet

1.1. Contexte

1.2. Fonctionnement technique du fonds

1.3. Organisation du fonds

8

Présentation du projet

Organisation du fonds (1/2)

Organisation Juridique

- Le fonds de pension peut être **une société anonyme** au capital de 1 000 000 000 F CFA
- Les actionnaires du fonds sont les différentes sociétés adhérentes
- Le capital de la société est détenue par parts égales entre les différentes sociétés
- Le siège social du fonds est basé à **DAKAR** dans les locaux de la FANAF
- Toute société membre de la FANAF peut adhérer au fonds
- Toute autre société ou administration opérant dans le secteur des assurances peut adhérer au fonds sous réserve de l'avis des organes dirigeants du fonds de pension
- L'adhésion est obligatoire pour tout membre d'un collège assuré d'une entreprise adhérente

9

Présentation du projet

Organisation du fonds (2/2)

Organisation administrative

Structure usuelle dans ce type d'organisation qui pourrait-être envisagé :

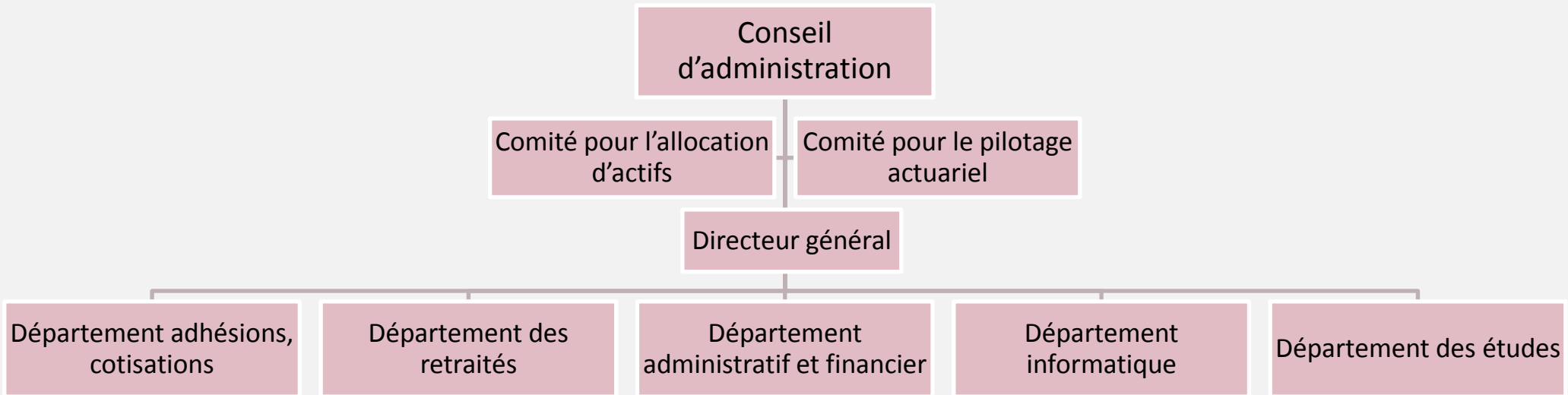

Rôle du conseil d'administration :

- Définir chaque année les paramètres techniques du fonds et l'orientation des placements pour assurer la pérennité du fonds de pension
- Décider du changement du type de régime de retraite lorsque l'effectif de cotisants est insuffisant

10

Section 2

Position de l’offre de la FANAF dans le marché africain

11

Section 2

Position de l'offre de la FANAF dans le marché africain

2.1. Benchmark des principaux fonds de pension en Afrique

2.2. Etude comparative

12

Position de l'offre de la FANAF dans le marché africain

Benchmark des principaux fonds de pension en Afrique

- Une étude Benchmark est en cours par rapport aux fonds de pension établis par les autres activités

CRRAE

- Date de création : Juillet 1979
- Zone géographique : zone F CFA
- CRRAE RRPC-RCPNC
  - Type du régime : en points et par répartition
- CRRAE RVC
  - Type du régime : en F CFA et par capitalisation

BPOPF

- Date de création : Avril 2001
- Zone géographique : Botswana
- Type du régime : en Pula et par capitalisation
- Population ciblée : fonctionnaire de l'état

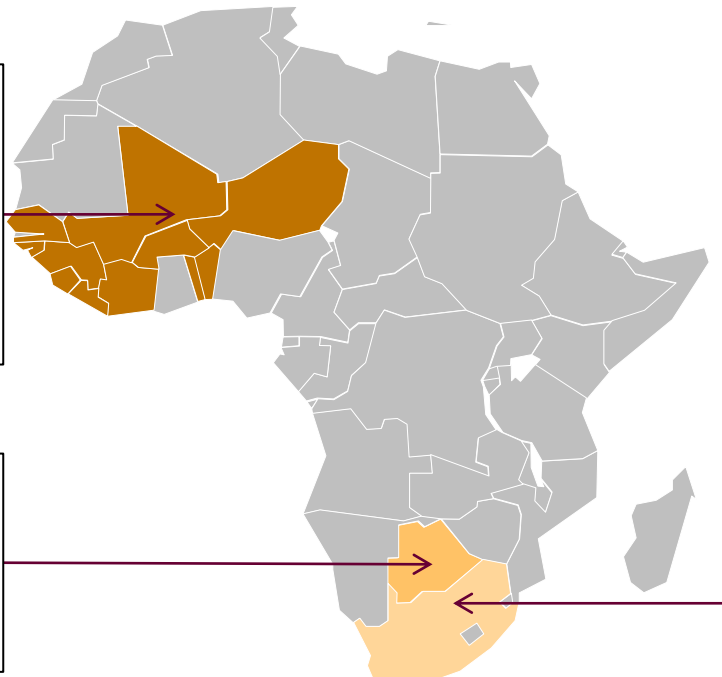

Telkom

- Date de création : Juillet 1995
- Zone géographique : Afrique du sud
- Type du régime : en Rand et par capitalisation
- Population ciblée : Personnel de la compagnie Telkom

GEPF

- Date de création : Mai 1996
- Zone géographique : Afrique du sud
- Type du régime : en Rand et par capitalisation
- Population ciblée : les employés gouvernementaux

13

Section 2

Position de l'offre de la FANAF dans le marché africain

2.1. Benchmark des principaux fonds de pension en Afrique

2.2. Etude comparative

14

Position de l'offre de la FANAF dans le marché africain

Etude comparative

Benchmark

Nom du fonds	Type du régime	Zone géographique	Age de départ à la retraite
Proposition de la FANAF	En point	Plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest	60 ans
CRRAE RRPC RCPNC	En point	Plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest	Age de départ du pays du participant
CRRAE RVC	En F CFA	Plusieurs pays de l'Afrique de l'ouest	Age de départ du pays du participant
BPOPF	En Pula	Botswana	60 ans
TELKOM	En Rand	Afrique du sud	65 ans
GEPF	En Rand	Afrique du sud	60 ans

	Cotisation			Options	
Nom du fonds	**Taux de cotisation minimal**	**Part employeur**	**Part employé**	**Réversion**	**Garantie prévoyance**
Proposition de la FANAF	6%	67%	33%	Oui	Oui
CRRAE RRPC RCPNC	RRPC : 17,6% RCPNC : 12%	RRPC : 67% RCPNC : 50%	RRPC : 33% RCPNC : 50%	Oui	Oui
CRRAE RVC	300.000 F CFA par année			Non	Oui
BPOPF	20%	75%	25%	Oui	Oui
TELKOM	20,5%	65%	35%	Oui	Non
GEPF	20,5%	38%	62%	Oui	Oui

Caractéristique proche de celle de la FANAF

Conclusions partielles de l'étude

- La plupart des régimes étudiés proposent des régimes libellés dans la monnaie locale et fonctionnent comme des comptes épargne
- L'étendue du territoire couvert par le fonds de la FANAF est très large par rapport aux autres fonds
- La CRRAE couvre 9 pays d'Afrique de l'Ouest, ce qui permet d'avoir un exemple de fonds sur une zone géographique plus large

- Le fonds de pension de la FANAF est en phase avec les fonds constitués sur le marché au niveau des options proposées aux clients et cotisants
- Le taux minimal demandé (6%) est en deçà des pratiques du marché qui sont de l'ordre de 20%

15

Section 3

Problématiques techniques et défis à surmonter

16

Problématiques techniques et défis à surmonter

Viabilité du fonds

- L'objectif de la FANAF est d'avoir une taille critique qui lui permet de démarrer le fonds qu'il conviendra d'évaluer dans les analyses de projections du fonds

Organisation du fonds

- La mise en place d'un agrément du fonds par la commission CIMA
- Gestion financière du fonds :
  - Répartition géographique des comptes bancaires
  - Gestion des transferts financiers
- Modalités d'une gestion ALM multi-pays
- Collecte des dispositions fiscales suivant les pays représentés
- Démarrage du fonds :
  - Traité de réassurance de la garantie prévoyance
  - Agrément de la note technique par la commission CIMA

Les prochaines étapes de l'étude

- **Etape 1 :** Envoi des questionnaires dans un format unifié
- **Etape 2 :** Analyse des propriétés et des équilibres du fonds et comparaison avec les données benchmark
- **Etape 3 :** Définition de certaines spécificités fonctionnelles comme :
  - Les taux d'abattement en cas de réversion
  - Valeur d'acquisition du point
  - Valeur d'exercice du point
  - Nombre minimum de points requis pour bénéficier des prestations de retraite

17

Section 4

Questions en suspens et prochaines étapes

18

Section 4

Questions en suspens et Prochaines étapes

4.1. Recueil des données des futurs adhérents

4.2. Planning des prochaines étapes

19

Questions en suspens et prochaines étapes

Recueil des données des futurs adhérents

Afin de réaliser une étude actuarielle complète du régime de retraite proposé par la FANAF, il est nécessaire d'avoir une idée précise sur les futurs adhérents

Organisation d'un questionnaire

- Un questionnaire sous forme d'un document Excel sera bientôt envoyé aux sociétés membres de la FANAF
- Le but du questionnaire est de connaitre les sociétés qui adhéreront au régime et la caractéristiques des futurs participants
- Un document sur le mode d'emploi du questionnaire sera également envoyé

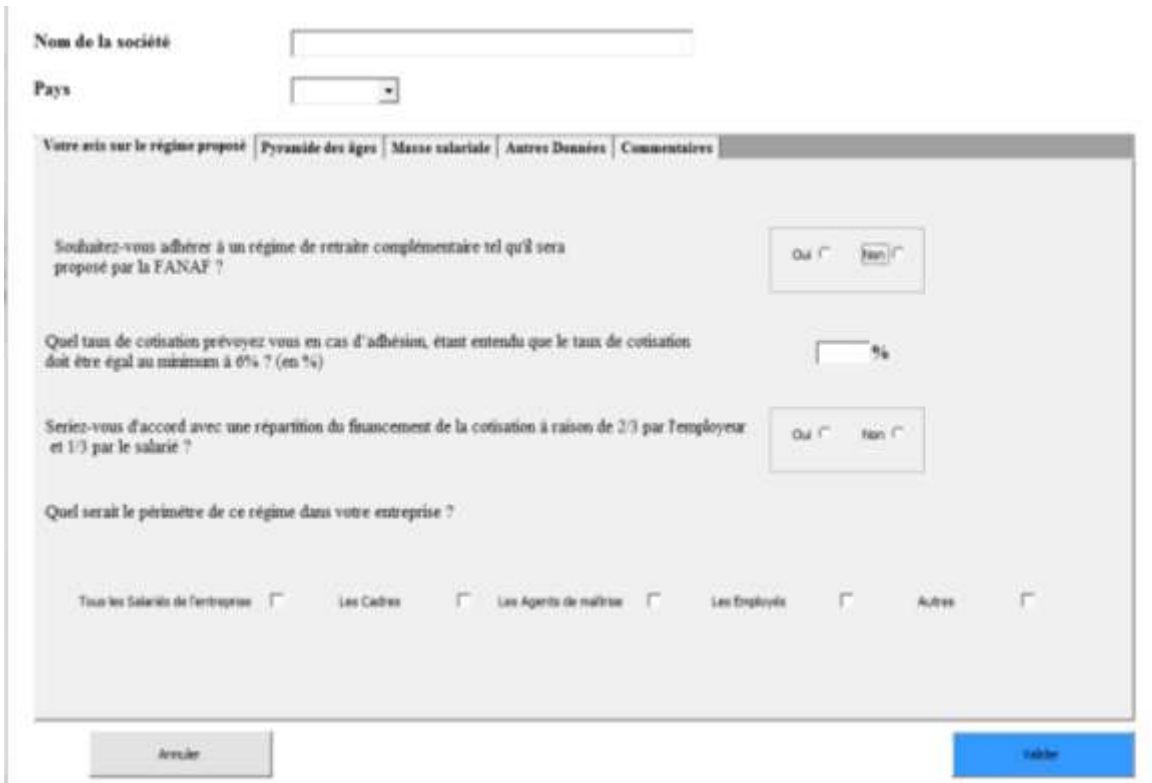
Nom de la société
Pays
Votre avis sur le régime proposé
Pyramide des âges
Masse salariale
Autres Données
Commentaires
Souhaitez-vous adhérer à un régime de retraite complémentaire tel qu'il sera proposé par la FANAF ?
Oui
Non
Quel taux de cotisation prévoyez vous en cas d'adhésion, étant entendu que le taux de cotisation doit être égal au minimum à 6% ? (en %)
%
Seriez-vous d'accord avec une répartition du financement de la cotisation à raison de 2/3 par l'employeur et 1/3 par le salarié ?
Oui
Non
Quel serait le périmètre de ce régime dans votre entreprise ?
Tous les Salariés de l'entreprise
Les Cadres
Les Agents de maîtrise
Les Employés
Autres

20

Section 4

Questions en suspens et Prochaines étapes

4.1. Recueil des données des futurs adhérents

4.2. Planning des prochaines étapes

21

Questions en suspens et prochaines étapes

Planning des prochaines étapes

Activités	2015		
	Juillet	Aout	Septembre
Cahier des spécifications fonctionnelles et des hypothèses actuarielles			
Etude d'impact			
Organisation financière du fonds et plan stratégique			
Formation sur le pilotage actuariel du régime			

22

Merci pour votre attention

23